

02/03/2026

NETTOYAGE DE SCENE DE CRIME ET DE SUICIDE

Formateur :

La formation est dispensée par un formateur ayant les compétences pédagogiques et techniques en prévention des risques en entreprise et spécialiste du risque microbiologique et du transport des marchandises dangereuses.

Durée, lieu et nombre de stagiaires :

- 21h00 de face à face pédagogique soit 3 jours de formation.
- Dans l'entreprise (en intra-entreprise) ou dans nos locaux (en inter-entreprise).
- Groupe de 2 à 10 stagiaires.

Public et prérequis :

Avoir déjà une qualification dans le nettoyage.

Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- Connaître la réglementation sur les déchets d'activité de soins à risques infectieux provenant des scènes de crime et de suicide et les responsabilités de ceux qui les produisent.
- Etre capable de nettoyer et d'organiser la gestion de ces déchets par rapport aux critères techniques et économiques.

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques, échanges, partage d'expériences, mises en situation de cas liés aux risques propres à l'entreprise. Méthodologie active favorisant la participation du groupe. Tour de table et discussions sur les problèmes rencontrés lors de l'exercice des fonctions des stagiaires.

Moyens pédagogiques :

- Support par vidéo projecteur.
- Supports de formation numériques et traditionnels (remise d'une documentation à chaque stagiaire et de supports types - clé USB).
- Documents d'information (Etudes, statistiques, documents INRS...)
- QCM de validation de la partie théorique.
- Echange de réalités et de pratiques entre les stagiaires.

Validation de la formation :

La validation des connaissances et savoirs faire de l'apprenant permet :

- d'évaluer ses savoirs ;
 - d'évaluer sa capacité à appliquer les prescriptions de sécurité dans son environnement de travail.
- La formation est à renouveler autant de fois que nécessaire.

Maintien et actualisation des compétences :

D'une durée de 14 heures (2 jours).

Avis après formation :

A l'issue de la formation, une attestation de fin de stage mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera délivrée.

Référent pédagogique : Wilfrid WALLER

✉ W2 FORMATION CONSEIL - "Les Hespérides" - Bât D - 68, Bd des Alpes - 13012 MARSEILLE

☎ 04 91 49 91 50

✉ w2@wanadoo.fr

🌐 www.w2formationconseil.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.83.02374.83 cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



02/03/2026

Programme :

1^{er} et 2^{ème} jour - Théorie

1. Généralités

- Définition
- Origines
- Les déchets assimilables aux déchets domestiques
- Les déchets à risques infectieux
- Typologie des déchets produits par les établissements de santé et assimilés

2. Le risque infectieux

- Types de risques
- Définition du risque infectieux
- Modes de propagation des micro-organismes
- Les moyens de prévention

3. Identification des DASRI

- Classement en fonction de leur nature
- Classement en fonction de leur origine
- Nomenclature des DASRI
- La filière d'élimination des DAS
- Choix et cohérence dans le choix de la filière d'élimination

4. Le risque rayonnement ionisant

- Caractéristiques de ce danger
- Le risque rayonnement ionisant pour l'homme
- Mode de contamination des agents exposés
- Les moyens de prévention et de protection (collective et individuelle)

5. Réglementation

- Historique
- Législation française - Code pénal
- Taxes spécifiques à certains déchets
- Déchets urbains et industriels

6. Gestion des déchets d'activités de soins

- Responsabilité
- La gestion des DAS
 - Les déchets domestiques et les déchets banals spécifiques hospitaliers,
 - Les DAS toxiques,
 - Les déchets d'activités de soin à risque infectieux
 - Les DAS radioactifs
- Les filières d'élimination des DAS

7. Le tri des déchets d'activités de soins

- Les déchets à risques
- Les déchets toxiques
- Quand effectuer le tri
- Critère de pérennité du tri des DAS
- Le conditionnement primaire
- Le conditionnement des DASRI solides ou mous par emballages combinés
- Le conditionnement des DASRI piquants, coupants et/ou tranchants
- Le regroupement des DASRI
- Délais d'élimination des DASRI et assimilés
- Fréquence de collecte

8. Nettoyage après sinistre

- Etude de l'environnement et analyses des risques

Référent pédagogique : Wilfrid WALLER

✉ W2 FORMATION CONSEIL - "Les Hespérides" - Bât D - 68, Bd des Alpes - 13012 MARSEILLE

☎ 04 91 49 91 50

✉ w2@wanadoo.fr

🌐 www.w2formationconseil.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.83.02374.83 cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

02/03/2026

- Les équipements de protection individuelle
- La préparation des zones en fonction des dégâts et les mesures de protection des biens
- Méthode de nettoyage

9. Le stockage

- Durées de stockage
- Caractéristiques des locaux de stockage

10. Modalités d'emballage et de transport

- Principe
- Documents obligatoires
- Sanctions applicables aux infractions
- Classement des DASRI pour le transport
- Modalités du transport des DASRI (ADR)

11. Le traitement des DASRI

- Modes d'élimination
- Destruction des déchets hospitaliers
- Le traitement par incinération
- Traitement à la vapeur sous pression avec vides intermédiaires des déchets médicaux infectés
 - Principes de traitement / Avantage
- Situation actuelle de l'incinération en France
- Coût global d'élimination des DASRI

3^{ème} jour - Pratique

- Zonage du site
- Présentation des EPI utiles
- Procédures de nettoyage
- Présentation des techniques professionnelles
- Utilisation et découverte des machines de nettoyages
- Exercices pratiques
- Débriefing

Test de validation des connaissances

Accessibilité aux personnes handicapées :

Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter la prestation en fonction du handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

Les modalités et délais d'accès :

L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit à l'initiative d'un salarié avec l'accord de sa direction.

Immédiatement.

Les modalités d'évaluation :

Évaluation à chaud en fin de stage portant sur le déroulement et les acquis de la formation, questionnaire de satisfaction envoyé à froid au client, formulaire de plainte et réclamation à disposition.

Tarifs :

Prix inter entreprises : 980,00 € net de taxes.

Prix intra entreprise : Nous consulter.

Référent pédagogique : Wilfrid WALLER

✉ W2 FORMATION CONSEIL - "Les Hespérides" - Bât D - 68, Bd des Alpes - 13012 MARSEILLE

☎ 04 91 49 91 50

✉ w2@wanadoo.fr

🌐 www.w2formationconseil.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.83.02374.83 cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.